

**Rappel - Encombrants** > espace particuliers ou au 01 34 86 65 49

**Vous devez prendre rendez-vous sur le site :** [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr)

**Comment fonctionne la collecte des encombrants ?**

Les objets doivent être déposés la veille au soir du ramassage, sur la voie publique devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace aussi faible que possible et de ne pas gêner la circulation des usagers des trottoirs ou des voies. Le volume de déchets ne peut excéder 6m<sup>3</sup> par année civile et dans une limite de **2 passages par an**. **Toute l'année, les encombrants sont acceptés en déchèterie où ils font l'objet d'un tri et d'une meilleure valorisation.**

Vous trouverez la liste des objets autorisés ou non au lien suivant :  
[www.saintremylhonore.fr/fiche\\_actualite1.aspx?card=9032](http://www.saintremylhonore.fr/fiche_actualite1.aspx?card=9032)



### Le jeudi 6 avril (semaine 14), reprise du ramassage des déchets végétaux

Les bacs à déchets végétaux doivent contenir uniquement les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs et branches (en fagots dans la limite de cinq maximum) de longueurs inférieures à 1.5 mètre et de diamètre inférieur à 5 cm (et qui peuvent être déposés à côté du bac marron).

En sont exclus notamment : la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètre et de diamètre supérieur 5 cm, les souches.



**Plus aucuns sacs ne sera ramassé.**

### Que sont devenus vos sapins de Noël ?

Depuis 2 ans la mairie se charge de collecter vos sapins.

Après avoir été stockés sur notre terrain communal, les sapins ont été broyés.

**Le broyage mélangé à nos déchets verts va se transformer en compost ce dernier servira à enrichir la terre de nos massifs de fleurs**



### Révision Charte du PNR

« À quoi ressemblera Le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse dans 20 ans ? Comment habiterons-nous les villes et les villages ? Comment nous déplacerons-nous ? Quelles énergies et quelles formes pour les habitations? [...] **Ce sont ces questions et bien d'autres qui animeront la révision de la prochaine charte du Parc...** »

Le PNR lance également **une enquête auprès des jeunes** et fait ainsi appel à leur imagination, leurs espoirs, leur capacité de projection pour rêver le monde où ils voudraient vivre dans 15 ans.

[www.parc-naturel-chevreuse.fr/revision-de-la-charte/les-jeunes-revent-demain](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/revision-de-la-charte/les-jeunes-revent-demain)

